

Article 29, al. 2, par. 1°

Permis d'apprenti-conducteur obtenu subséquemment :

Classes du permis du demandeur	Contribution d'assurance indexée et ajustée
une ou plusieurs des classes 1 à 3 et 5	21,41 \$ (21,10 \$ montant ajusté)
classe 6A ou 6R	21,41 \$ (21,10 \$ montant ajusté)
une ou plusieurs des classes 1 à 3 et 5 et la classe 6A ou 6R	42,82 \$ 43,11 \$ montant ajusté)